



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2015/011

10 avril 2015

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### MISE EN ŒUVRE D'UMOJA

Dans le cadre d'une initiative menée à l'échelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (selon la Résolution A/RES/63/262 de l'Assemblée Générale en 2008), les Secrétariats de la CMS (et ses Mémoires d'Entente), AEWA, ASCOBANS et EUROBATS mettront en œuvre un nouveau progiciel de gestion intégré intitulé « Umoja », à partir du 1er juin 2015. Umoja intégrera la gestion de tous les processus administratifs à travers l'ONU, incluant les aspects financiers et comptables, les achats, les ressources humaines, la gestion de la chaîne logistique, les services centraux d'appui et d'autres fonctions de base. L'objectif est de moderniser la technologie, les outils et les processus de l'ONU.

Les Secrétariats souhaitent informer les Parties au sujet d'éventuels retards dans la fourniture de certains de ses services dans les prochains mois.

Avant la phase de déploiement, une période de transition est prévue au cours des deux dernières semaines de mai 2015. Durant cette période, aucune transaction financière ne sera possible. Avant et après cette période, il pourrait y avoir des perturbations et des retards dans le traitement des voyages, de la rédaction des contrats, du traitement des paiements et d'autres fonctions pouvant affecter les Parties, partenaires de la mise en œuvre et autres organisations avec lesquels les Secrétariat travaillent.

Les Secrétariats remercient à l'avance leurs Parties et partenaires pour leur patience et leur compréhension au cours de la phase d'introduction d'Umoja.

<http://www.cms.int/en/news/notifications>